

L'AGENCE ESPAGNOLE EFE RÉVÈLE

LE MAKHZEN POUSSE LES JEUNES MAROCAINS AU SUICIDE

Page 16

LIGUE DES CHAMPIONS

**MCA-US MONASTIR
SAMEDI PROCHAIN AU
STADE DE DOUERA**

Page 14

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5102 | Mercredi 18 septembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**SEPT MORTS
ET 177 BLESSÉS
EN 24 HEURES**

Page 16

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PREND SES FONCTIONS POUR UN SECOND MANDAT

Pages 2, 3 et 4



● **LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ABDELMADJID TEBBOUNE REFUSE
LA DÉMISSION DU PREMIER
MINISTRE NADIR LARBAOUI**

Le président de la République prend

Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, prête serment au Palais des nations en présence de toutes les hautes instances de la nation, conformément aux dispositions de l'article 89 de la Constitution, suite à sa réélection pour un second mandat présidentiel à l'élection du 7 septembre 2024, indique mardi un communiqué de la présidence de la République.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Arrivée du président de la République élu au Palais des nations pour prêter serment

Le président de la République élu, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé mardi au Palais des nations à Club des Pins (Alger) pour prêter serment, en présence de hauts responsables de l'Etat et de représentants des hautes instances de la nation. Le président de la République a salué le drapeau national et passé en revue des détachements des différentes forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui lui ont rendu les honneurs. A son arrivée au Palais des nations, le président de la République a été accueilli par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem. La prestation de serment intervient conformément à l'article 89 de la Constitution qui dispose que « le président de la République prête serment devant le peuple en présence de toutes les hautes instances de la nation, dans la semaine qui suit son élection. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment ».

Début de la cérémonie de prestation de serment du président de la République élu, M. Abdelmadjid Tebboune

La cérémonie officielle de prestation de serment du président de la République élu, M. Abdelmadjid Tebboune, a débuté mardi au Palais des nations (Alger) en présence de hauts responsables de l'Etat et des représentants des hautes instances de la nation. La Cour



constitutionnelle avait proclamé, samedi dernier, M. Abdelmadjid Tebboune président de la République pour un second mandat, suite à sa victoire à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 avec 84,30% des voix exprimées.

Le président de la République élu, M. Abdelmadjid Tebboune prête serment

Le président de la République élu, M. Abdelmadjid Tebboune, a prêté serment, mardi, lors d'une cérémonie officielle au Palais des nations (Alger), en présence de hauts responsables de l'Etat et de représentants des hautes instances de la nation. La cérémonie a débuté par la récitation de versets du Saint Coran et la lecture, par le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, du communiqué de la Cour relatif aux résultats définitifs de l'élection présidentielle remportée par M. Abdelmadjid Tebboune avec un taux de 84,30% des voix exprimées. Le président de la République a prêté serment après la lecture du texte de ce serment par le Premier président de la Cour suprême, M. Tahar Mamouni. La main droite sur le Saint Coran, M. Abdelmadjid Tebboune a répété les passages du texte après M. Mamouni. Conformément à l'article 89 de la Constitution, le Président de la République « prêté serment devant le peuple en présence de toutes les hautes instances de la nation, dans la semaine qui suit son élection. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment ».

Les termes du serment prévu par la Constitution

L'article 90 de la Constitution stipule que le président de la République prête serment dans les termes ci-après : « Fidèle aux sacrifices suprêmes et à la mémoire sacrée de nos martyrs, ainsi qu'aux idéaux de la Révolution de novembre éternelle, je jure par Allah Tout-Puissant de respecter et de glorifier la religion islamique, de défendre la Constitution, de veiller à la continuité de l'Etat, de réunir les conditions nécessaires au fonctionnement normal des institutions et de l'ordre constitutionnel, d'œuvrer au renforcement du processus démocratique, de respecter le libre choix du peuple, ainsi que les institutions et lois de la République, de préserver l'intégrité du territoire national, l'unité du peuple et de la Nation, de protéger les libertés et les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen, de travailler sans relâche au développement et à la prospérité du peuple et d'œuvrer, de toutes mes forces, à la réalisation des grands idéaux de justice, de liberté et de paix dans le monde. Allah en est témoin ».

». L'article 90 de la Constitution stipule que le président de la République prête serment dans les termes ci-après : « Fidèle aux sacrifices suprêmes et à la mémoire sacrée de nos martyrs, ainsi qu'aux idéaux de la Révolution de novembre éternelle, je jure par Allah Tout-Puissant de respecter et de glorifier la religion islamique, de défendre la Constitution, de veiller à la continuité de l'Etat, de réunir les conditions nécessaires au fonctionnement normal des institutions et de l'ordre constitutionnel, d'œuvrer au renforcement du processus démocratique, de respecter le libre choix du peuple, ainsi que les institutions et lois de la République, de préserver l'intégrité du territoire national, l'unité du peuple et de la nation, de protéger les libertés et les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen, de travailler sans relâche au développement et à la prospérité du peuple et d'œuvrer, de toutes mes forces, à la réalisation des grands idéaux de justice, de liberté et de paix dans le monde. Allah en est témoin ».

Le président de la République salue le succès de l'élection présidentielle

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, mardi à Alger, le succès de l'élection présidentielle du 7 septembre, se félicitant de la campagne électorale propre qu'il a menée aux côtés des candidats Abdelaali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche. Après avoir prêté serment au Palais des nations, le président de la République

PRÉSIDENTIELLES

ses fonctions pour un second mandat

a prononcé un discours dans lequel il a salué le peuple algérien qui, a-t-il dit, « a toujours protégé par sa conscience nationale le processus de consolidation de la légitimité des institutions et d'édification de l'Etat de droit à travers les échéances nationales constitutionnelles ». Saluant, à cette occasion, les candidats Abdelaali Hassani Cherif (Mouvement de la société pour la paix) et Youcef Aouchiche (Front des forces socialistes), le président de la République a dit : « Nous avons mené ensemble une campagne électorale propre marquée par une concurrence loyale à travers la présentation des programmes et des idées aux électrices et électeurs ». « Si les méthodes pour convaincre ont différé, il n'en demeure pas moins que la campagne électorale s'est déroulée dans le respect mutuel, dans le cadre des règles de la pratique politique démocratique et conformément aux exigences de la conscience morale, de la fidélité au pays des Chouhada et de la loyauté à la patrie », a soutenu le président de la République. Il a également salué avec fierté le « succès de cette échéance nationale importante marquée par la sérénité et la sécurité depuis le début de sa préparation, au lendemain de l'annonce de la Présidence anticipée ». Le président de la République a, par là même, salué l'Armée nationale populaire (ANP), les corps de sécurité, ainsi que tous les secteurs concernés qui ont apporté « un appui logistique pour garantir une élection transparente, libre et régulière ».

Un dialogue national ouvert sera lancé «en consécration de la véritable démocratie»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi à Alger, qu'il s'attèlerait, au cours de son second mandat, au lancement d'un dialogue national avec l'ensemble des forces nationales vives, et ce, « en consécration de la véritable démocratie ». Dans un discours prononcé à l'issue de la cérémonie de prestation de serment au Palais des nations, le président de la République a souligné qu'« au cours du second mandat, nous engageons des discussions soutenues et des consultations avec l'ensemble des forces vives du pays, politiques économiques et juvéniles ». « Un dialogue national ouvert sera lancé, nous permettant de baliser ensemble le chemin qu'empruntera notre pays en matière de consécration de la véritable démocratie, non pas celle des slogans, mais celle qui donne la souveraineté à ceux qui la méritent », a soutenu le président de la République.

Le président de la République se recueille à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale

Le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, mardi au Sanctuaire du Martyr (Alger), à la mémoire des martyrs de la Glorieuse Guerre de libération nationale. Le président de la République a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des Chouhada de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Auparavant, le président de la République avait prêté serment lors d'une cérémonie officielle au Palais des nations (Alger), en présence de hauts responsables de l'Etat et de représentants des hautes instances de la Nation.

Le président de la République s'engage à présenter le bilan de son premier mandat devant le Parlement avant fin 2024

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé, mardi à Alger, à présenter le bilan de son premier mandat devant les deux chambres du Parlement avant fin 2024, ainsi que « tous les détails » relatifs au second mandat. Dans un discours prononcé après sa prestation de serment au Palais des nations, le président de la République a précisé que, perpétuant la « bonne tradition » qu'il a instituée, « il prononcera, avant la fin de l'année, un discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement réunies en session extraordinaire », lors duquel il présentera « tous les détails relatifs au second mandat, ainsi que le bilan économique et financier du premier mandat ».

Le président de la République prend ses fonctions

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé mardi après-midi au siège de la Présidence de la République où il a pris ses fonctions pour un second mandat. Auparavant, le président de la République avait prêté serment lors d'une cérémonie officielle au Palais des nations (Alger), en présence de hauts responsables de l'Etat et de représentants des hautes instances de la Nation. La Cour constitutionnelle avait annoncé samedi dernier les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, remportée par M. Abdelmadjid Tebboune avec un taux de 84,30% des voix exprimées.

Le président de la République réitère son engagement à atteindre l'autosuffisance pour certaines cultures stratégiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré, mardi à Alger, son engagement à atteindre l'autosuffisance pour certaines cultures stratégiques en 2025 et 2026. « Nous avons réalisé des avancées significatives dans la production agricole, notamment dans les cultures stratégiques, grâce à une carte agricole élaborée selon des critères scientifiques et à la poursuite de l'établissement de partenariats internationaux dans le secteur agricole avec des pays amis et frères leaders dans les filières stratégiques comme le lait et les céréales », en vue de « réduire les

importations », a dit le président de la République dans un discours prononcé après sa prestation de serment au Palais des nations. Rappelant ses engagements pris lors de la campagne électorale de la Présidence du 7 septembre concernant le secteur agricole, il a notamment cité celui visant à atteindre une autosuffisance «totale et complète» en blé dur vers fin 2025 et en orge et en maïs en 2026. Le président de la République s'est également engagé à étendre les surfaces irriguées de près d'un million d'hectares et à créer 450.000 emplois pour les jeunes durant son second mandat présidentiel. Concernant les start-up, le président de la République s'est engagé à atteindre 20.000 entreprises de ce type, faisant état de près de 8.000 start-up aujourd'hui contre moins de 200 en 2020.

Le président de la République reçoit les candidats à la Présidence, MM. Hassani Cherif et Aouchiche

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi au siège de la Présidence de la République, les candidats à la Présidence du 7 septembre, M. Abdelaali Hassani Cherif pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP) et M. Youcef Aouchiche pour le Front des forces socialistes (FFS). L'audience s'est déroulée après la prestation de serment par le président de la République au Palais des nations et sa prise de fonction en tant que président de la République pour un second mandat.

M. H.



Le Premier ministre remet la démission du Gouvernement au président Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, qui lui a remis la démission du Gouvernement, et à qui le président de la République a enjoint de surseoir la décision pour assurer la gestion de dossiers urgents nécessitant la connaissance de la situation par les ministres actuels, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, qui lui a remis la démission du Gouvernement », lit-on dans le communiqué.

Après quoi, le président de la République a « enjoint au Premier ministre de surseoir la décision et de continuer le travail pour assurer la rentrée scolaire, universitaire et professionnelle, ainsi que la rentrée sociale, et pour élaborer le projet de loi de finances pour l'exercice 2025 avant sa présentation au Parlement, le président de la République ayant affirmé que ces dossiers urgents nécessitent la connaissance de la situation par les ministres actuels ».



Déclaration du Premier ministre au sortir de l'audience accordée par le président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, qui lui a remis la démission du Gouvernement, et à qui le président de la République a enjoint de surseoir la décision pour assurer la gestion de dossiers urgents nécessitant la connaissance de la situation par les ministres actuels. « Tout d'abord, je tiens à renouveler mes sincères félicitations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, priant Allah le Tout-Puissant de le guider dans ses nobles missions pour le bien du pays et des citoyens, et pour concrétiser les aspirations du vaillant peuple algérien au progrès et à la prospérité », a déclaré le Premier ministre au sortir de l'audience. « J'ai été reçu en audience par Monsieur le président de la République à qui j'ai remis la démission du Gouvernement, et il m'a enjoint de continuer le travail, car nous sommes à l'approche de la rentrée sociale, scolaire, universitaire et professionnelle et pour élaborer le projet de loi de finances pour l'exercice 2025 », a ajouté M. Larbaoui.

Biographie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune

M. Abdelmadjid Tebboune qui a pris officiellement ses fonctions de président de la République après avoir prêté serment, mardi au Palais des Nations (Alger), a été réélu pour un second mandat lors de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 avec 84,30% des voix exprimées.

Né le 17 novembre 1945 à Mecheria (wilaya de Naâma), M. Abdelmadjid Tebboune débute son parcours scolaire dans la wilaya de Sidi Bel Abbès où sa famille a élu domicile, suite aux persécutions du colonisateur français en raison des discours nationalistes de son père et de son appartenance à l'Association des Oulémas musulmans algériens. Il rejoint l'école libre des imams en 1953 et réussit l'examen du cycle moyen en 1957. Il poursuit ses études au lycée régional, puis au lycée Benzerdjeb et obtient son baccalauréat en 1965. En 1969, il est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (spécialité économie-finances) dans la deuxième promotion portant le nom du Chahid et héros de la Révolution Larbi Ben M'hidi. M. Abdelmadjid Tebboune débute sa carrière professionnelle dans le chef-lieu de la wilaya de Béchar, alors dénommée Saoura, englobant Béchar, Tindouf et Adrar. Il poursuit son parcours qu'il a entamé comme



administrateur, puis chargé de mission avant d'être promu au poste de Secrétaire général de la wilaya de Djelfa en 1974. En 1976, il est muté dans la wilaya d'Adrar au même poste, puis dans la wilaya de Batna en 1977, avant d'occuper la même fonction dans la wilaya de M'sila en 1982. Par la suite, M. Abdelmadjid Tebboune occupe le poste de wali, respectivement dans les wilayas Adrar, Tiaret et Tizi Ouzou. Il est nommé ministre délégué chargé des Collectivités locales en 1991, ministre

de la Communication et de la Culture en 1999 et ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme en 2001. En 2012, il est à nouveau nommé ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avant d'occuper, en 2017, le poste de ministre du Commerce par intérim. Le 24 mai 2017, il est nommé Premier ministre. M. Abdelmadjid Tebboune a brigué la magistrature suprême la première fois à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 qu'il a remportée.

Le ministère de l'Habitat édite un numéro spécial sur les grandes réalisations du président de la République

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville vient d'éditer un numéro spécial sur les réalisations enregistrées dans le domaine du logement dans le pays, mettant en avant le bilan fructueux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sous le titre « Habitat : faire de l'accès au logement une priorité absolue, un engagement, un défi ». « Le logement, une priorité absolue du Président de la République. Un logement décent pour chaque famille algérienne, éradiquer les bidonvilles, relancer l'activité commerciale et industrielle, répartir équitablement la population à travers les régions du pays et enfin, adopter une politique d'aménagement du territoire efficace », telles sont les multiples actions contenues dans le 28^e engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, déclinés et mis en valeur par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi dans une interview publiée dans ce

numéro spécial.

Rappelant que l'enveloppe financière allouée au secteur pour les réalisations effectuée entre 2020 et 2024 est de 2



Habitat : « faire de l'accès au logement une priorité absolue »
(Un engagement... un défi)

402 milliards de dinars, le ministre en charge du secteur a indiqué que « l'année 2024 a été marquée par l'inscription de 460 000 logements tous segments confondu ». « Nous nous sommes lancés corps et âme dans cette entreprise exaltante pour permettre à nos concitoyens de bénéficier, enfin, de conditions d'habitation décente, relate, enthousiaste », estime M. Belaribi soulignant que « la quasi-totalité des projets bloqués ont été relancés » avant d'annoncer : « Nous avons réussi à livrer, de 2020 à juillet 2024, pas moins d'un million et demi de logements de différents segments ». En outre, ce numéro spécial a consacré plusieurs autres thématiques sur l'ensemble des formules de logements lancés depuis l'année 2020, comme l'AADL, le LPP et le LPL, le Complexe olympique d'Oran, l'Agence nationale du foncier urbain, la Ville médiatique d'Ouled Fayet, Djamaâ El Djazair et bien d'autres projets réalisés dans les délais impartis par le chef de l'Etat.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ABDELMADJID TEBBOUNE LORS DE SON INVESTITURE CONSTITUTIONNELLE

Un mandat économique par excellence

Le président de la République Abdelmadjid Teboune a mis l'accent lors de son investiture constitutionnelle en tant que chef d'Etat sur son 2^e mandat qui sera consacré principalement au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Après la cérémonie du serment officiel qui s'est déroulée hier au Palais des nations, le président de la République a souligné les grands axes de son nouveau mandat en s'adressant aux hautes autorités du pays, les représentants diplomatiques et les membres de la société civile. Le président de la République a globalement axé son intervention sur les attentes et défis des algériens en œuvrant à se consacrer aux questions économiques. Lors de son allocution, il a promis de continuer toutes les initiatives de son agenda

basé sur le développement économique qui sera porté sur l'amélioration de la croissance qui sera de 4 à 5% et le développement industriel dont le taux sera de 12% pour les années à venir. Dans ce contexte, le chef de l'Etat est revenu sur les importantes réalisations de son premier mandat avec une dynamisation de l'industrie locale, la refonte de l'agriculture où il a indiqué que cette année que l'Algérie cessera d'importer l'orge et le maïs définitivement. Il veut consacrer l'Algérie à sa sécurité alimentaire en privilégiant la production locale. L'investissement sera poursuivi avec de nouveaux projets pour les opérateurs nationaux en rappelant que l'agence nationale de promotion des investissements a déjà enregistré 9000 projets. Ce qui est notable pour un pays où il évoque « la désertification industrielle » qui régnait depuis des années. Pour les jeunes, il a mis en relief le développement

des start-up et la création de 450.000 emplois dont il maintiendra le cap de leur réalisation durant son second mandat. Idem pour le logement où il a loué le chiffre de 1,7 million d'unités réalisées durant le premier quinquennat jamais réalisé auparavant. Le président de la République n'a pas écarté le souci d'améliorer les conditions de vie des citoyens en annonçant fermement que le dossier des zones d'ombre sera clos définitivement l'année prochaine. Il a promis également de mettre l'accent à garantir l'eau potable pour tous, de promouvoir les stations de dessalement au fur et à mesure des besoins et la liaison des barrages et le transfert de quantités d'eau pour les régions du grand sud. Dans ce chapitre, le Chef de l'Etat a évoqué les grands traits de la promotion du sud algérien à travers le tourisme, l'artisanat et les énergies renouvelables et la valorisation des ressources naturelles et minières. **F.A.**

TARIK HARTANI :

« Les cultures au Sud sont un bouclier protecteur de notre sécurité alimentaire »

« La sécurité alimentaire est un pilier dans la feuille de route de la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune dont l'agriculture figure prioritairement dans ses engagements électoraux », a indiqué, ce mardi, à la Radio algérienne, le coordinateur du comité de réflexion sur le développement des cultures des céréales et néanmoins Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie d'Alger (ENSA), Tarik Hartani.

Dans ce contexte, l'intervenant à l'émission « L'invité de la rédaction », de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, rappelle que le Chef de l'Etat accorde « une attention particulière dédiée aux cultures stratégiques au niveau national, dont l'extension se fait dans le grand sud du pays ». Pour régler cette question de sécurité alimentaire, M. Hartani indique que la feuille de route du Président s'appuie sur la mise en place d'une stratégie graduelle, qui vise à prendre en charge certaines contraintes et obstacles ayant entravé le développement des filières stratégiques à savoir les céréales, les légumineuses, les oléagineux et toutes les cultures nécessaires qui permettent à l'Algérie d'« être autonome dans le domaine alimentaire ».

Une stratégie, explique l'intervenant, qui s'étale sur plusieurs étapes subséquentes à la régionalisation des zones cultivables, compte tenu des différences géographique et climatique. Il s'agit, selon l'expert, de répertorier, les contraintes qui entravent les cultures stratégiques par l'identification des zones hydro-géographiques, la mise en place du matériel adéquat pour chaque type de superficie cultivable, l'accompagnement par un consulting des agriculteurs, l'introduction de l'ingénierie et de la technicité, notamment pour la culture saharienne. Une capacité de progression remarquable En effet, relève l'orateur, à l'optique de 2030, le Sud va devenir le bouclier protecteur de la sécurité alimentaire, considérant, toutefois que l'agriculture saharienne, nécessite les grands et robustes

moyens, sachant qu'elle repose particulièrement sur l'irrigation totale pour produire trois millions de tonnes de blé ainsi qu'une maîtrise de tous ce qui a trait à cette irrigation telle que la technicité. Pour M. Hartani, la saison agricole 2023 est une année référence pleine, en terme quantitatif. « Elle nous a aidé à savoir surtout que doit-on faire pour améliorer la production tout en étant vigilant envers les aléas climatique spécifiques de la région tels que les vents et les crues, à l'image de celles s'étant abattues sur Bechar. L'année écoulée était riche en enseignements vue que les agriculteurs ont réalisé de bons résultats », fait-il constaté. Il reste, selon lui, à améliorer la qualité de la semence pour valoriser la productivité en ayant des semences saines. « L'Algérie est devenue autonome en la matière », fait-il savoir et ce, en facilitant l'exercice des fellahs au niveau de leurs exploitations en « les dotant à temps d'engrais et des semences ».

La stratégie du développement agricole passe aussi par l'augmentation de la superficie irriguée qui est, selon lui, l'une des voies permettant l'autosuffisance en céréales. « On est à 3 millions d'hectares de culture céréalière dont 300 000 hectares seulement, sur les 30 millions d'hectares cultivables, au sud du pays », rappelle le Directeur de l'ENAA, ajoutant que « cette superficie est en plein essor ».

« C'est ce fait par l'ODAS (Office de développement de l'agriculture saharienne) », assure-t-il, notant que l'actuelle saison sera davantage prometteuse par rapport à celle écoulée « à la condition d'épargner aux fellahs les coupures d'électricité et les pénuries des engrais ». Ce qui promet, dit-il, d'atteindre l'autosuffisance, en blé dur dans un premier temps. Et de conclure sur l'exigence de savoir gérer notre potentiel en eau souterraine pour une bonne irrigation. « Pour cela il faut avoir des données fiables et sortir de l'approximatif », suggère l'invité de la radio.

R.N.

FONDS SPÉCIAL POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

Les subventions accordées aux opérateurs fixées

Les taux de remboursement et les conditions d'octroi de la subvention destinés aux opérateurs économiques engagés dans des activités d'exportation ou contribuant à la promotion des produits algériens à l'étranger ont été fixés, dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n° 63. Selon cet arrêté interministériel, signé le 20 août dernier, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations et le ministre des Finances, le Fonds spécial pour la promotion des exportations prend en charge 10% des frais liés à l'étude des marchés extérieurs destinés à la recherche des débouchés aux produits algériens, 10% des charges liées à l'information des exportateurs sur les opportunités et les possibilités d'exportation et 10% des coûts des études sur l'amélioration de la qualité des produits et des services destinés à l'exportation. Le Fonds couvre 50% des frais engagés pour la participation à des manifestations économiques à l'étranger à titre individuel, 80% des frais pour la participation officielle de l'Algérie aux manifestations à l'étranger et 80% des frais pour la participation aux manifestations à caractère exceptionnel à l'étranger ou se limitant à la mise en place d'un guichet unique.

Un remboursement de 10% est accordé pour l'organisme chargé de mettre en œuvre le programme officiel des manifestations économiques à l'étranger ou celles organisées au niveau national et 50% à titre de compensation pour les organisations chargées d'organiser des manifestations économiques à l'étranger non inscrites au programme officiel, sur la base d'une demande des opérateurs économiques, est-il indiqué dans ce texte.

Le Fonds intervient également à hauteur de 10% dans la prise en charge des frais d'édition et de diffusion de supports promotionnels de produits et services destinés à l'exportation et 10% des dépenses liées à l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication (création de sites web).

Il est prévu aussi un soutien à hauteur de 50% des frais de création de labels commerciaux, de protection à l'étranger des produits destinés à l'exportation et une prise en charge à 100% des frais d'attribution des médailles et décorations offertes au primo-exportateurs et à 100% des frais d'attribution de récompenses pour les travaux universitaires ayant contribué à la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Dans le cadre de ce texte, il a été précisé que l'Etat prend en charge 80% des frais de mise en œuvre de programmes de formation spécialisée sur les métiers d'exportation réalisée par des organismes spécialisés à la demande du ministre chargé du commerce.

En outre, le Fonds assure 50% des frais de transport international, transport interne, fret et transit des produits destinés à l'exportation, 50% des frais de transport versés aux sociétés de transport qui concluent des conventions avec le ministère chargé du commerce et qui représentent la valeur de l'aide dont a bénéficié l'exportateur. De même, l'opérateur bénéficie d'un taux de 10% de compensation supplémentaire en sus du montant de compensation fixé des frais de transport des produits agricoles périssables destinés à l'exportation et 10% de compensation supplémentaire en sus du montant de compensation fixé sur les frais de transport relatifs à l'exportation des produits à destination éloignée. Le Fonds couvre, également, 50% des frais du retrait des cahiers des charges pour les appels d'offres internationaux à l'étranger et 50% des frais du transport des marchandises et produits exposés dans les salons permanents des produits nationaux à l'étranger de l'entreprise chargée de la gestion de ces événements, est-il mentionné dans cet arrêté en précisant que l'ordonnateur de ce compte (Fonds) est le ministre chargé du commerce. Par ailleurs, il a été publié au même numéro du JO, un autre arrêté interministériel qui fixe les modalités de suivi et d'évaluation du Fonds spécial pour la promotion des exportations.

R.N.

ENERGIE

Réunion de travail entre Sonatrach et la société américaine Chevron à Houston

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu lundi, à Houston (Etats-Unis), une réunion de travail avec une délégation de la société américaine Chevron, conduite par la vice-présidente chargée de l'exploration internationale, Liz Schwarze, a indiqué un communiqué du groupe.

Les discussions entre les deux parties ont essentiellement porté sur « les moyens de renforcer les relations de coopération bilatérales en matière de développement des ressources en hydrocarbure, de manière responsable et durable, en sus d'explorer les opportunités à même de renforcer le partenariat futur avec Chevron », selon le communiqué.

La réunion à laquelle a pris part une délégation composée de cadres dirigeants de Sonatrach, intervient dans le cadre de la visite de travail qu'effectue aux Etats-Unis d'Amérique, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant, et coïncidant avec la tenue de la Conférence mondiale sur l'énergie « Gastech », dont l'ouverture est prévue pour aujourd'hui.

Pour rappel, le groupe Sonatrach avait signé, le 13 juin 2024, un mémorandum d'entente avec la société américaine Chevron F I I International limited, « en vue de développer les ressources en hydrocarbures dans les zones d'intérêt commun identifiées au niveau des bassins d'Ahnet et de Berkine, en utilisant les technologies de pointe et les meilleures pratiques en matière de durabilité et de protection de l'environnement ».

R.N.

68E CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA

Inauguration du stand algérien à Vienne

Le délégué permanent de l'Algérie à Vienne, l'ambassadeur Larbi Latroche, a présidé l'inauguration du stand algérien installé en marge de la 68e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et ce, dans le cadre de la participation algérienne aux travaux de cette rencontre qui se tient du 16 au 20 septembre dans la capitale autrichienne.



La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du représentant du directeur général de l'AIEA, Shaukat Abdulrazak, du président de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires, Rachedi Menadi, du Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah, ainsi que des chefs de délégations participant à la conférence et de représentants des missions diplomatiques à Vienne.

Placé sous le thème « Les sciences et techniques nucléaires au service des objectifs de développement durable en Algérie : réalisations et succès », ce stand permettra, une semaine durant, de mettre en avant les réalisations phares de l'Algérie en matière d'utilisation pacifique des techniques

nucléaires, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, des ressources hydriques et de la protection de l'environnement, qui ont beaucoup progressé récemment, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui y accorde un intérêt particulier. Intervenant à cette occasion, M. Latroche a braqué la lumière sur les progrès réalisés en matière de lutte contre le cancer, notamment à la faveur des avancées enregistrées en radiothérapie et en médecine nucléaire.

Il a souligné, à cet égard, l'intérêt que porte l'Algérie à la coopération avec

l'AIEA pour renforcer son rôle pionnier au niveau régional, notamment en matière de services de formation proposés par le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) et le Centre de médecine nucléaire du CHU de Bab El Oued, désignés Centres régionaux de collaboration dans le cadre de l'initiative « Rayons d'espoir » pour la région Afrique.

Il a également mis en avant la volonté de l'Algérie d'aller de l'avant dans le renforcement des expertises des frères africains, dans le cadre de l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires

(AFRA). Pour sa part, le représentant du Directeur général de l'AIEA a salué les progrès remarquables réalisés par l'Algérie dans l'emploi des applications nucléaires au service des objectifs de développement, ainsi que sa contribution active au renforcement des expertises et des capacités des pays africains frères dans le domaine de l'utilisation pacifique des techniques nucléaires, à travers la formation dans le cadre de l'AFRA et au titre des diverses initiatives de l'AIEA, notamment « Rayons d'espoir » (lutte contre le cancer).

Le même responsable s'est également félicité de l'excellent niveau de coopération entre l'Algérie et l'AIEA.

ASSURANCES

Le chiffre d'affaires du secteur en hausse

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances en hausse de 7% au 1er trimestre 2024.

« Le premier semestre 2024 a été marqué par une dynamique positive dans le secteur des assurances, avec un chiffre d'affaires global de 89,8 milliards de DA, en hausse de 7% par rapport à la même période de l'exercice 2023 », a indiqué l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), dans un communiqué publié dimanche.

Le chiffre d'affaires global comprend également des produits spécialisés tels que l'assurance-crédit et le Takaful, qui continuent de soutenir la dynamique du marché. Cette performance est en partie due à l'augmentation « significative » des acceptations internationales, qui ont grimpé de 51%, atteignant 5,8 milliards de dinars, souligne la même source. Cette tendance se reflète particulièrement dans le secteur des assurances dommages, qui a connu une croissance de 5%, avec des primes s'éle-

vant à 73,6 milliards de DA. « L'assurance automobile reste prédominante, représentant plus de la moitié de la production, et toutes les autres branches ont également affiché des résultats positifs », affirme l'UAR.

Quant aux assurances de personnes, les primes ont atteint 10,28 milliards de DA, soit une augmentation de 5% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement due à « l'essor significatif » de l'assistance voyage, dont les primes ont crû de 29%.

Toutefois, la prévoyance collective, qui demeure « une composante majeure » avec une part de plus de 40% de la production, a enregistré un recul de 4 points, rapporte le document. Parallèlement, la part de l'assistance voyage a augmenté, représentant désormais 13% du total des primes émises. « Cette évolution souligne les ajustements dans les priorités des assurés et la réponse du marché aux nouvelles tendances »,

estime l'UAR.

33,3 milliards de dinars d'indemnisations réglées

Concernant les indemnisations, le montant total des sinistres réglés s'est élevé à 33,3 milliards de DA, soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente, en raison principalement des réductions dans les assurances dommages et les acceptations internationales, selon les acteurs nationaux de l'assurance. Toutefois, certaines branches, comme l'assurance automobile et les risques agricoles, ont connu des augmentations respectives de 3% et de 21%. Pour leur part, les sinistres en assurance de personnes ont progressé de 6%, atteignant 3,7 milliards de DA, « malgré une chute de 33% dans l'assurance vie-décès ».

Les indemnisations liées aux acceptations internationales ont totalisé 2 milliards de DA, marquant une baisse de 25%, principalement dans la branche des dommages aux biens.

Cependant, d'autres segments, tels que les assurances transport, ont montré des signes d'amélioration, selon l'UAR qui affirme que « malgré ces variations, le marché des assurances demeure résilient, confirmant son rôle clé dans l'économie nationale ». « Cette performance du secteur des assurances pour le premier semestre 2024 souligne une solidité remarquable, malgré les défis et les variations dans les indemnisations », note l'UAR, soulignant que la forte croissance des acceptations internationales et des assurances dommages illustre « la vitalité » du marché, tandis que l'augmentation des primes dans les assurances de personnes témoigne de « l'intérêt croissant » pour certains produits spécifiques comme l'assistance voyage. « Bien que certaines fluctuations soient notées, la résilience globale du marché reste un indicateur clé de son rôle essentiel dans le soutien et la stabilisation de l'économie nationale », conclut le communiqué.

LA FIBROSE PULMONAIRE

Maladie entraînant des difficultés respiratoires

La fibrose pulmonaire est une affection des poumons. Des difficultés respiratoires, de plus importantes, en sont les symptômes principal

La fibrose pulmonaire est une maladie chronique correspond à une augmentation du tissu fibreux du parenchyme pulmonaire, entraînant des difficultés à respirer de plus en plus importantes. Hypertension pulmonaire Différents traitements peuvent aider à réduire la gravité de la maladie, et d'en limiter ses complications. Par ailleurs, aucun traitement n'est actuellement disponible, permettant de guérir totalement de la fibrose pulmonaire une fois qu'elle est installée. La pathologie est plus souvent observée chez les sujets de plus de 70 ans, ainsi que les fumeurs.

Quelle est l'espérance de vie avec une fibrose pulmonaire ?

Les seuls chiffres disponibles concernent la fibrose pulmonaire idiopathique, une des causes de la maladie. L'espérance de vie serait de 3 à 5 ans après le diagnostic.

Quelles sont les causes d'une fibrose pulmonaire ?

La cause exacte de la maladie est parfois inconnue. Il peut s'agir d'une forme familiale ou non expliquée (dite fibrose pulmonaire idiopathique). Des facteurs environnementaux peuvent être impliqués: prise de médicaments, exposition à des produits chimiques ou au charbon). Certaines maladies auto-immunes peuvent aussi être responsables (il s'agit de pathologies où les propres anticorps du patient s'attaquent à certains organes).

Quels sont les symptômes d'une fibrose pulmonaire ?

Les symptômes de la fibrose pulmonaire sont progressifs et deviennent

de plus en plus graves au fil du temps. Ces signes cliniques s'apparentent à :

- Les difficultés respiratoires, causant une réduction de la respiration ;
- Une toux sèche et persistante ;
- Une faiblesse (fatigue) générale ;
- Une perte d'appétit et de poids.

Beaucoup de patients ne ressentent aucune gêne respiratoire, dans un premier temps. Les signes respiratoires sont, tout d'abord, ressentis lors d'un effort. Ils s'accroissent au fil du temps, jusqu'à impacter la vie quotidienne du patient.

Quels sont les 4 stades de la fibrose ?

- Stade 1 : essoufflement inhabituel ressenti pour des efforts importants ;
- Stade 2 : essoufflement apparaissant à la montée d'un étage, ou à la marche rapide ;
- Stade 3 : essoufflement à la marche ;
- Stade 4 : essoufflement au repos.

Comment diagnostiquer une fibrose pulmonaire ?

Des examens médicaux permettent d'affirmer ou d'infirmer la présence de la maladie. Parmi ceux-ci :

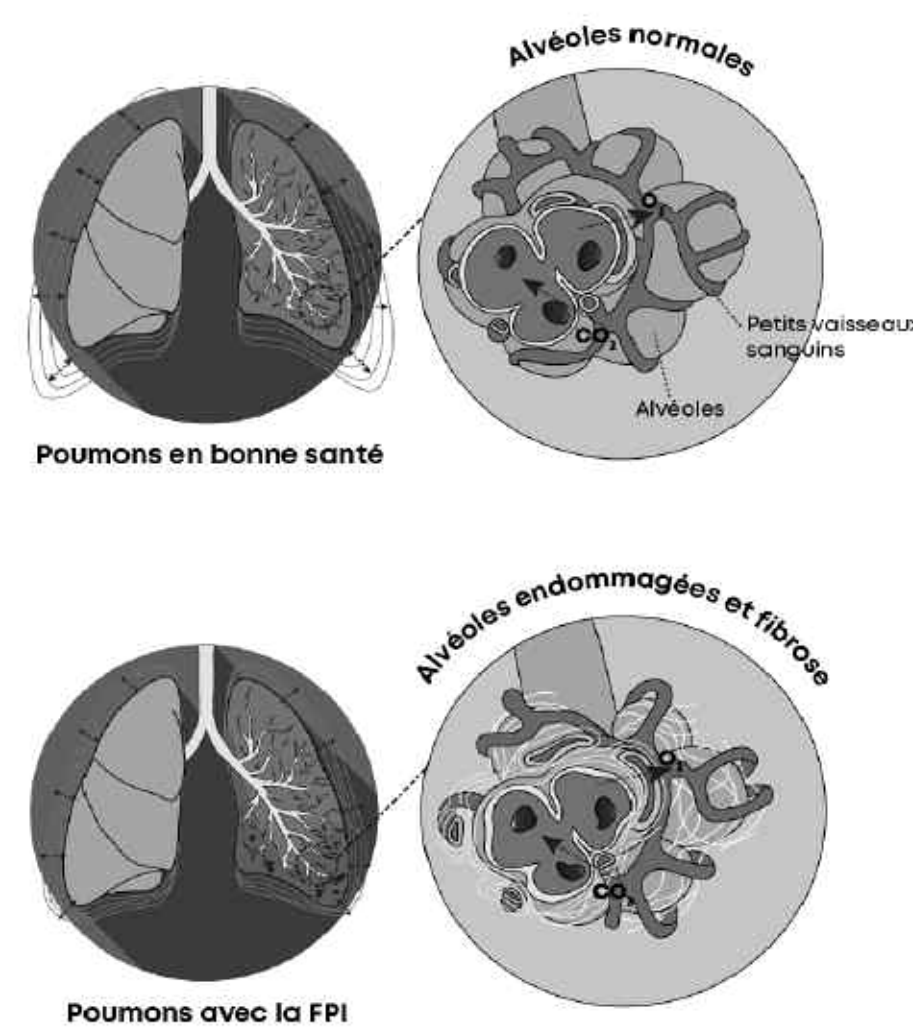
- Des tests respiratoires: épreuves fonctionnelles respiratoires réalisées chez un pneumologue ;
- Des analyses sanguines ;
- Un scanner des poumons ;
- Une biopsie pulmonaire.

Quels sont les facteurs de risque d'une fibrose pulmonaire ?

Les facteurs de risque associés à l'apparition d'une fibrose pulmonaire sont :

- L'âge ;
- Le tabac ;
- La prise de certains médicaments ;

- L'exposition à certains produits, parfois d'origine professionnelle: charbon, silice, autres produits chimiques ;



- La présence de la maladie dans le cercle familial.

Quels sont les traitements pour soigner une fibrose pulmonaire ?

Il n'existe, actuellement, aucun traitement permettant d'éliminer et de guérir totalement de la maladie. Cependant, certains médicaments existent et permettent de réduire les symptômes et de limiter leur gravité. Ces traitements incluent :

- La rééducation pulmonaire par kinésithérapie ;
- L'oxygène aux lunettes ou au masque en cas de fibrose sévère ;

- Une transplantation pulmonaire ;

Certains médicaments peuvent être administrés pour la fibrose pulmonaire idiopathique (une forme spécifique de fibrose). Mais ces traitements ne font que ralentir l'évolution de la maladie, ils ne soulagent pas les symptômes existants. L'arrêt du tabac est, bien évidemment, la première étape de l'atténuation des symptômes et de la maladie.

Opinion du médecin Camille Nay

La fibrose pulmonaire est une pathologie pouvant être sévère. Le diagnostic

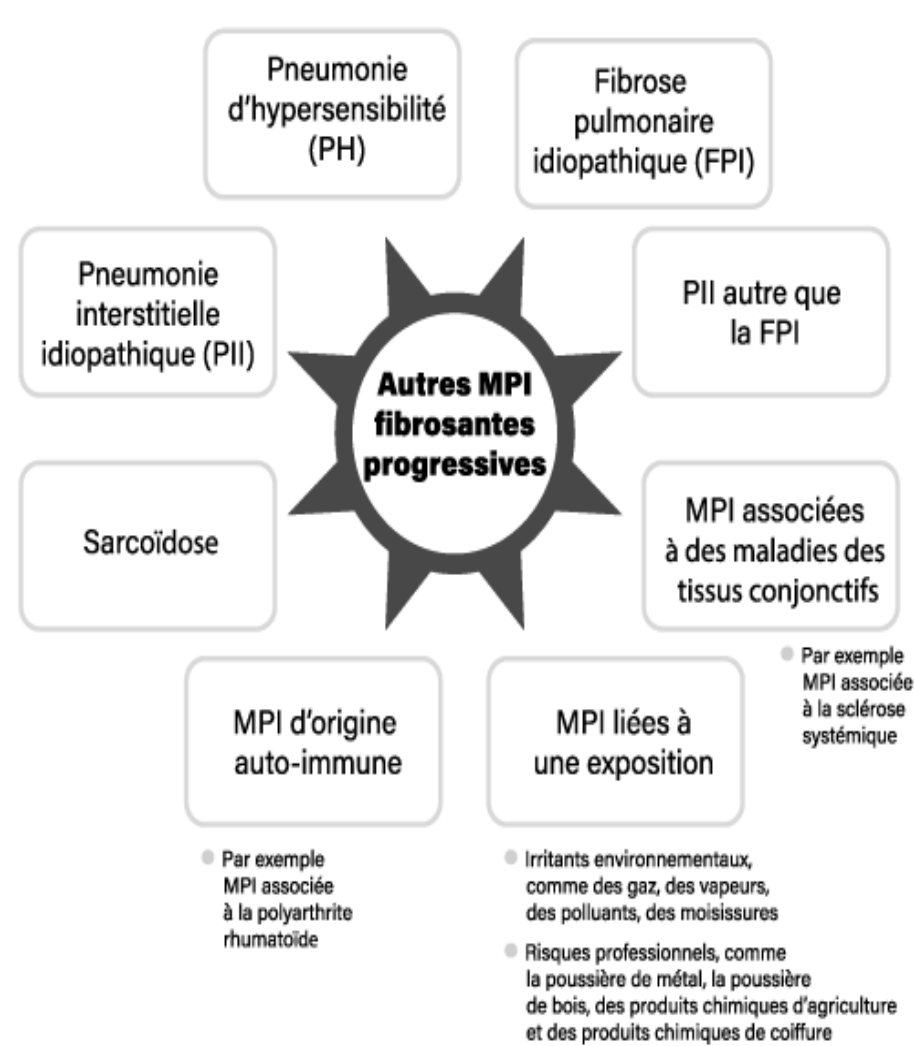
est souvent tardif, car les symptômes initiaux peuvent être minimes et ne pas alerter le patient. Cela a tendance à retarder les examens et le diagnostic. Il est important de consulter un médecin en cas de toux persistante pendant plusieurs semaines, ou de sensation d'essoufflement inhabituel.

Emphysème pulmonaire : Qu'est-ce que c'est ?

L'emphysème pulmonaire est une maladie chronique évolutive des poumons, causée principalement par le tabagisme actif et passif et l'exposition à la pollution atmosphérique. Elle se caractérise par l'irritation des alvéoles, les petites poches d'air des poumons, entraînant des difficultés respiratoires. Les dommages aux poumons sont incurables et engagent le pronostic vital, les traitements ne pouvant que ralentir la progression de la maladie. L'emphysème pulmonaire et la bronchite chronique sont aujourd'hui désignés comme des bronchopneumopathies chroniques obstructives, connues sous l'acronyme BPCO. Ces maladies ont coûté la vie à 3 millions de personnes de par le monde sur l'année 2012, soit 6 % des décès toutes causes confondues. En France en 2000, 1,7 million de personnes étaient atteintes, soit 4,1 % de la population totale et 7,5 % des plus de 40 ans.

Les symptômes

Les symptômes de l'emphysème pulmonaire les plus courants, et plus généralement des bronchopneumopathies chroniques obstructives, sont un essoufflement lors d'activités quotidiennes (une dyspnée), une sensation de manquer d'air et d'oppression au niveau de la poitrine, une respiration sifflante, une toux chronique accompagnée d'expectorations de grande quantité de mucus, une décoloration bleuâtre des lèvres et du lit des ongles. Les symptômes n'apparaissent souvent que lorsque la maladie est à un stade



avancé, retardant ainsi la mise en œuvre d'un traitement et compromettant ainsi le diagnostic.

Les origines de la maladie

Dans les poumons, les bronches se ramifient en milliers de tubes plus minces appelés bronchioles qui se terminent elles-mêmes par des grappes de minuscules poches d'air, les alvéoles. Lorsque l'air atteint ces alvéoles, de l'oxygène passe dans le sang au travers de leurs parois irriguées en petits vaisseaux sanguins appelés capillaires. Dans le même temps, du dioxyde de carbone passe des capillaires aux alvéoles. C'est l'échange

de gaz. L'emphysème pulmonaire se caractérise par la destruction progressive des alvéoles pulmonaires qui permettent cet échange gazeux lors de la respiration.

Les facteurs de risque

Le tabagisme, actif et passif, explique à lui seul plus de 80 % des cas de BPCO. L'exposition régulière à un air de mauvaise qualité est l'autre grand facteur de risque exogène : la pollution atmosphérique dans les grands centres urbains, la présence de produits toxiques, de poussières et de gaz dans l'air sur le lieu de travail (fonderie,

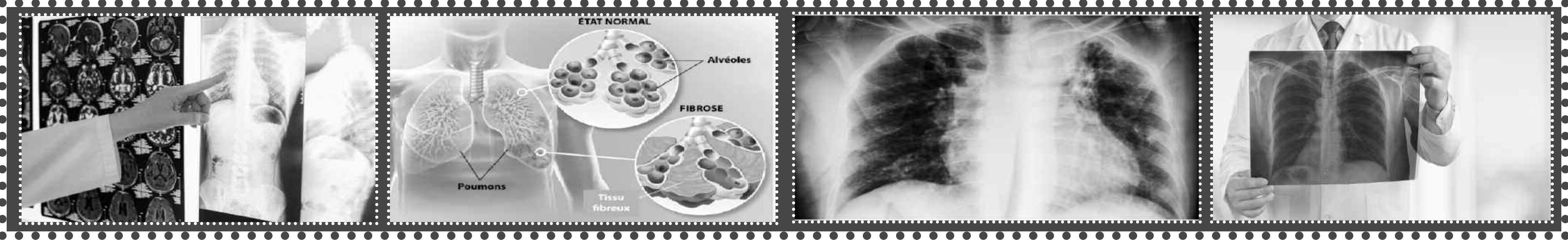
sidérurgie, bâtiment & Travaux publics...) et de fumée dans les habitats insalubres. Notons enfin que, le tabagisme des femmes ayant rattrapé celui des hommes, cette maladie touche aujourd'hui également les deux sexes. Il existe aussi des facteurs de risques endogènes à l'emphysème pulmonaire : des infections fréquentes des voies respiratoires inférieures au cours de l'enfance, ainsi qu'une prédisposition génétique héréditaire et rare, causant un déficit en protéines alpha-1-antitrypsine (AAT).

Prévention et traitement

Un examen de la fonction pulmonaire (au moyen d'une spirométrie), une radiographie thoracique et des analyses de sang permettent d'évaluer les dommages causés aux poumons. Ceux-ci sont irréversibles, car il n'existe pas de traitement curatif à ce jour. Mais le traitement des symptômes peut les atténuer et ralentir la progression de la maladie.

SRAS : cause, symptômes et traitements

Il comprend la prise de bronchodilatateurs (avec un inhalateur) pour ouvrir les voies respiratoires et la prise de médicaments stéroïdes pour lutter contre leur inflammation. Le traitement doit aussi inclure un ensemble d'éléments destinés à améliorer l'état de santé général du malade et à adopter une hygiène de vie irréprochable, passant impérativement par l'arrêt du tabagisme, mais aussi l'adoption d'un régime alimentaire équilibré, le maintien d'un poids de forme et la limitation de l'exposition au stress. La rééducation pulmonaire par kinésithérapie et l'oxygénothérapie peuvent aussi être prescrites. En dernier recours, la chirurgie peut intervenir, par bullectomie, réduction du volume pulmonaire et transplantation pulmonaire.



Hypertension pulmonaire

Vous souffrez d'un essoufflement à l'effort sans qu'aucune cause n'ait été identifiée ? Il peut s'agir d'une hypertension pulmonaire, une affection sévère et grave lorsqu'elle prend la forme d'une hypertension artérielle pulmonaire, qui peut conduire à une insuffisance cardiaque.

L'hypertension pulmonaire (HTP) est une maladie caractérisée par une pression artérielle anormalement élevée dans les petites artères pulmonaires, qui s'oppose à l'afflux sanguin dans les poumons. Pour compenser, le ventricule droit du cœur, qui envoie le sang aux poumons afin qu'il y soit réoxygéné, doit produire un effort supplémentaire. Lorsqu'il n'y parvient plus, une gêne respiratoire à l'effort n'apparaît. A un stade avancé, le malade peut développer une insuffisance cardiaque, fatale à court terme si elle n'est pas prise en charge.

Causes

L'hypertension pulmonaire peut être associée ou non à diverses affections, notamment cardio-vasculaires ou pulmonaires. Les spécialistes distinguent cinq formes de la maladie mettant en jeu des mécanismes différents, correspondant à différentes causes.

Groupe 1 : hypertension artérielle pulmonaire, ou HTAP. Cette maladie rare et sévère peut être fatale en quelques années. Elle due à un remodelage de la paroi des artères pulmonaires, entraînant son épaississement. Elle se manifeste souvent sans cause identifiée (HTAP idiopathique) ou dans un contexte héréditaire (HTAP familiale), mais peut aussi être liée à certaines maladies comme des troubles cardiaques congénitaux, ou une infection au VIH. Elle peut aussi être induite par des médicaments ou des toxines.

Groupe 2 : hypertension pulmonaire due à une maladie cardiaque gauche.

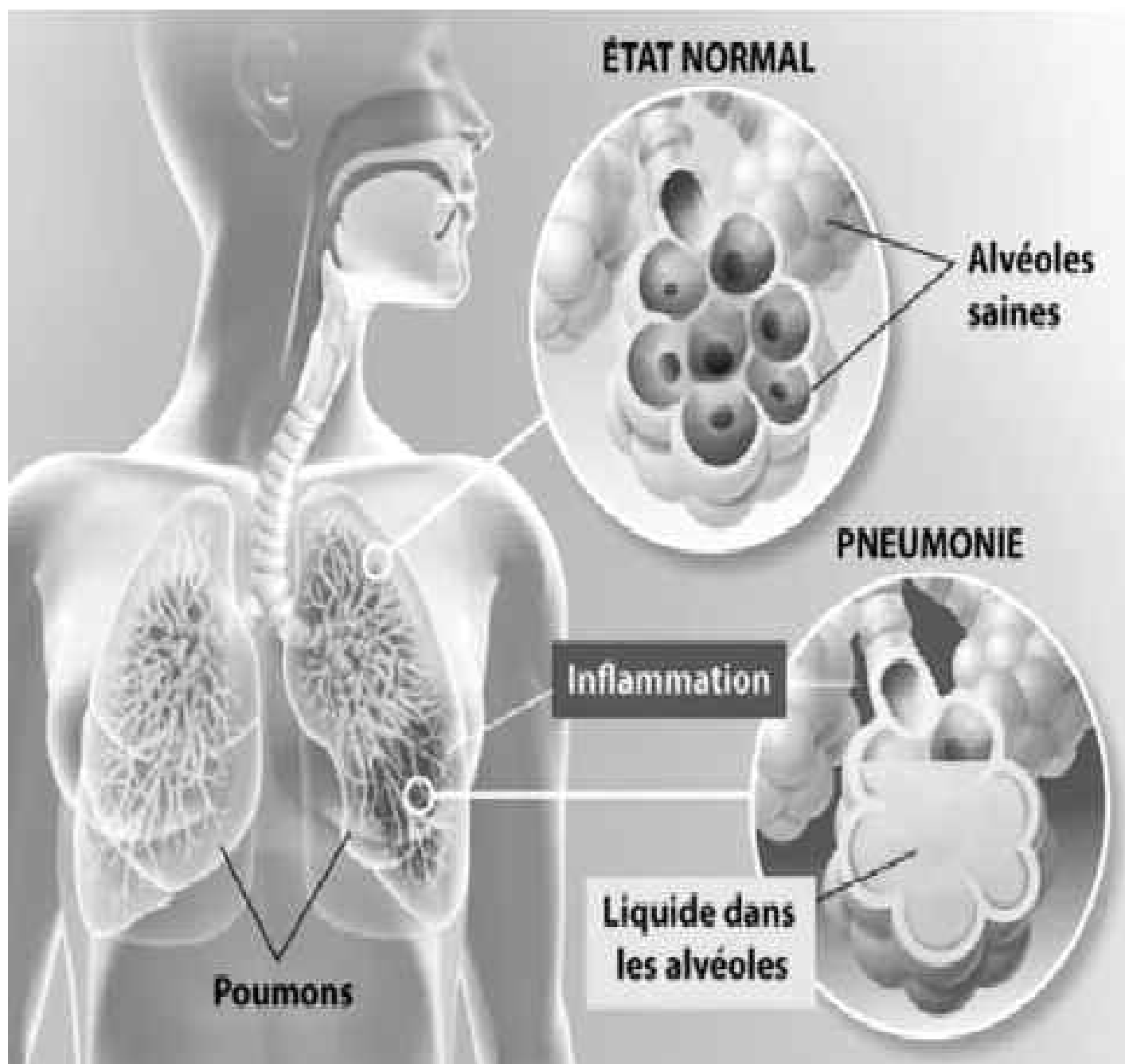
Groupe 3 : hypertension pulmonaire associée aux maladies respiratoires et/ou à une hypoxie (manque d'apport en oxygène aux tissus). Elle résulte par exemple d'une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), de pathologies respiratoires du sommeil ou encore d'anomalies de développement.

Groupe 4 : hypertension pulmonaire liée une maladie thromboembolique chronique. C'est l'obstruction des vaisseaux par un caillot sanguin qui en est la cause.

Groupe 5 : autres causes : sarcoïdose, tumeurs comprimant les vaisseaux, maladie rénale chronique...

Diagnostic

Le diagnostic repose sur une batterie d'examens qui permettent d'évaluer le fonctionnement du cœur et des poumons.



Echodoppler cardiaque

En cas de suspicion d'hypertension pulmonaire, l'échographie cardiaque est pratiquée pour mettre en évidence l'élévation de la pression artérielle pulmonaire et certaines anomalies cardiaques. Elle permet d'observer directement les structures du cœur et leur fonctionnement. Couplée au doppler, elle offre une visualisation de la circulation sanguine.

Cathétérisme cardiaque

Le cathétérisme cardiaque sert à préciser le diagnostic. Il est pratiqué à l'aide d'un long tube flexible (cathéter) introduit dans une veine, qui remonte jusqu'au cœur puis jusqu'aux artères pulmonaires. Cet examen permet de mesurer la pression sanguine au niveau des oreillettes cardiaques, la pression artérielle pulmonaire et le débit sanguin.

Divers autres examens sont utiles au bilan initial :

- Test de marche de six minutes (pour apprécier l'importance de la gêne respiratoire)
- Épreuves respiratoires fonctionnelles
- Radiographie des poumons
- Électro-cardiogramme
- Scanner thoracique (tomodensitométrie)
- Analyses sanguines...

Les personnes concernées

Compte tenu de la diversité des causes et des formes de la maladie, il est difficile de dresser un tableau général des personnes concernées par l'hypertension pulmonaire.

En Europe, on estime que l'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP) toucherait environ 15 personnes sur un million et jusqu'à 50 personnes sur un million si l'on tient compte du sous-diagnostic. Tout le monde est susceptible de développer la maladie. Cependant, elle est plus fréquente chez les femmes de 30 à 50 ans (European lung foundation).

Les symptômes de l'hypertension pulmonaire

Dyspnée d'effort (essoufflement à l'effort)

L'hypertension pulmonaire s'exprime par un essoufflement à l'effort. Au début, la gêne respiratoire se manifeste lors d'un effort un peu soutenu (monter les escaliers...). Puis les activités physiques du quotidien deviennent difficiles, et bientôt le souffle vient à manquer au moindre mouvement.

Cet essoufflement peut causer des malaises (étourdissements, vertiges...). Fatigue

Les sujets atteints sont très fatigables en raison du mauvais approvisionnement du sang en oxygène.

Lorsque la maladie progresse, divers autres symptômes peuvent apparaître :

- œdème des pieds et des chevilles (en lien avec le développement d'une insuffisance cardiaque droite)
- sensation d'oppression thoracique
- troubles du rythme cardiaque, palpitations
- toux (rarement sanglante)...

Traitements de l'hypertension pulmonaire

L'hypertension pulmonaire nécessite un suivi à vie. La stratégie thérapeutique repose sur le traitement de la cause. En l'absence de cause identifiée, le pronostic est plus sombre car il n'existe pas de traitement curatif. Cependant, grâce à des progrès importants dans les dernières décennies, divers traitements permettent aujourd'hui de soulager les symptômes de la maladie et de freiner son évolution.

Prévenir l'hypertension pulmonaire

Le plus souvent, la prévention n'est pas possible. Chez les personnes souffrant d'une maladie thromboembolique chronique, la prise d'anticoagulants peut toutefois permettre d'éviter la formation de caillots sanguins à l'origine de l'hypertension pulmonaire. Les vaccinations antigrippale et antipneumococcique sont recommandées pour éviter d'aggraver les symptômes.

CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAOU

Riches festivités et activités diverses dans les wilayas de l'Ouest du pays

La célébration du Mawlid Ennabaoui dans les wilayas de l'ouest du pays a donné lieu à de riches festivités et diverses activités avec des halqas de récitation du Coran et des cérémonies dans les mosquées et les écoles coraniques pour célébrer cette fête et honorer pour la circonstance les apprenants du Coran.

AOran, la mosquée "Emir Abdelkader" à haï El-Barki a abrité une cérémonie religieuse, en présence des autorités de la wilaya, civiles et militaires, où ont été honorés 42 récitants du Saint Coran, dans le cadre de différents concours de récitation de 60, 30 et 20 hizbs.

Des sommes variantes entre 30.000 et 350.000 DA ont été remises, lors de cette cérémonie, aux vainqueurs de ces concours. En outre, 50 omras ont été offertes à l'initiative des autorités locales et de donateurs.

Dans la wilaya de Mascara, une caravane religieuse a été lancée, lundi, devant la mosquée centrale de la ville de Mascara, sous le slogan "Mawlid Kheir El Baria", en collaboration avec plusieurs instances, entreprises publiques et associations, pour sillonner plus de 150 mosquées à travers les 47 communes et les zaouias de la région.

Le programme de cette caravane, qui s'étale sur un mois, comporte des lectures collectives du Coran, des chants et madihs du prophète (QSSSL), ainsi que des lectures poétiques et l'animation de conférences.

Des concours de récitation du Coran



et autour de la Sunna et de la poésie arabe classique sont aussi au programme, mettant en exergue la vie du Prophète Mohamed (QSSSL), dédiés aux élèves des écoles coraniques, relevant des mosquées et de zaouias de la wilaya, âgés entre 8 et 21 ans.

Dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, une nouvelle mosquée baptisée du nom de l'Imam chahid "Medjahdi Abdelkader" dit "Si Rahmoun", a été inaugurée. Né en 1909, Medjahdi a eu le privilège de créer la section de la zaouia Tidjania dans la commune de Sidi Benadda. En 1940, il rejoint l'organisation civile de l'Armée de libération nationale (ALN) et fut désigné responsable de zone, avant d'être arrêté et exécuté par balles.

Dans la wilaya de Tissemsilt, une cérémonie a été organisée en l'honneur de 22 récitants du Coran au niveau de la mosquée "Abou Bekr Es-

Seddik" au chef-lieu de wilaya.

En outre, une caravane composée d'imams a été lancée pour sillonner les 22 communes de la wilaya et ce, jusqu'à la fin du mois de septembre en cours, pour présenter des cours et animer des conférences sur la vie du Prophète (QSSSL).

Dans la wilaya de Nâama, une cérémonie de circoncision collective a été organisée au profit de 30 enfants issus de familles nécessiteuses à l'hôpital Frères Chenafa, dans la commune de Mécheria (Nâama), a-t-on appris de l'Association nationale d'aide aux malades.

La direction de l'hôpital de Mécheria a mobilisé un staff médical et paramédical du service de chirurgie générale pour superviser cette opération qui s'est déroulée dans une ambiance festive.

ORAN

12^e rencontre orano-eurélienne de rhumatologie les 20 et 21 septembre

Près de 200 spécialistes en rhumatologie des différents établissements hospitaliers du pays et de l'étranger prendront part à la 12^e rencontre orano-eurélienne de rhumatologie, prévue les 20 et 21 septembre en cours à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Organisée par le service de rhumatologie de l'établissement hospitalier Dr. Medjbeur-Tami d'Aïn El-Turck, cette rencontre regroupera d'éminents spécialistes algériens et français de la région d'Eure-et-Loir (France) autour des différents aspects liés à la rhuma-

tologie et sa prise en charge, ainsi que les nouveaux traitements innovants dans ce domaine, a-t-on indiqué de même source.

Des thèmes comme les rhumatismes inflammatoires chroniques, l'arthrose et la Polyarthrite rhumatoïde seront également abordés lors de cette rencontre de deux jours, qui entre dans le cadre de la formation continue et à laquelle prendront part des rhumatologues de la région Ouest du pays, ainsi que de jeunes médecins généralistes et résidents, a-t-on fait savoir.

Il sera aussi question d'aborder, durant les deux jours de cette rencontre, les hyper-uricémies asymptomatiques, les myopathies inflammatoires et les douleurs coccygiennes, entre autres. Cette rencontre permettra aux rhumatologues algériens de mettre à jour leurs connaissances et de s'enquérir des derniers traitements issus de la recherche, en plus d'être au diapason de l'évolution des thérapies liées aux traitements des maladies rhumatismales, a-t-on ajouté de même source.

BÉCHAR

Rétablissement de la distribution de l'eau potable aux habitants

L'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de la commune de Béchar, interrompue à la suite de la détérioration par les inondations de plusieurs tronçons du réseau de distribution et de parties du réseau d'adduction des eaux destinées à l'AEP, a été rétablie à travers la commune de Béchar, a-t-on appris, lundi de la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Après les interventions des équipes techniques de l'ADE, renforcées par d'autres équipes venues de plusieurs wilayas du pays, il a été procédé, après plusieurs jours de travaux, à la remise en état des tronçons des adductions d'acheminement des eaux des stations de pompage du champ de captage des eaux albiennes de Boussir et de la station de traitement et épuration des eaux du barrage de Djorf-Torba, soit plus de 40 000 m³/jour, a-t-on précisé.

Les efforts déployés, dans des conditions climatiques des plus difficiles, ont permis le retour à la normale de la distribution de l'eau potable à travers la commune de Béchar, selon un programme établi par le service de distribution de l'ADE, dans le cadre du service public de l'eau, a expliqué la source.

La réparation et la mise en service de ces tronçons détériorés a nécessité la mise en place d'importants moyens humains et logistiques de la part de l'entreprise qui continue la réparation et la mise en service au fur et à mesure des parties du réseau urbain d'AEP à travers la commune, a-t-on ajouté.

Auparavant, l'ADE et l'Armée nationale populaire (ANP) avaient lancé une opération d'alimentation en eau potable des habitants de la commune de Béchar par le biais de camions-citernes, rappelle-t-on.

EL MENIAÂ

Plus de 22.000 hectares réservés à la céréaliculture

Plus de 22.000 hectares ont été réservés à la céréaliculture à El-Meniaâ au niveau de 230 exploitations agricoles pour la saison 2024-2025, a-t-on appris lundi de la Direction locale des services agricoles (DSA).

La commission chargée des préparatifs de la campagne labours-semailles est à pied d'œuvre pour la prise des mesures nécessaires, dont la réception des demandes d'acquisition de semences et engrais, a indiqué le DSA, Youcef Mesbahi.

La culture du blé dur et l'intensification des semences se taillent la part du lion de cette superficie, a-t-il précisé en signalant que la wilaya compte pour le développement de ce genre culturel plus de 700 pivots d'irrigation, dont 80 pivots entrent en exploitation cette saison et 57 pivots affectés aux céréaliculteurs dans le cadre du programme d'appui agricole. La wilaya d'El-Meniaâ s'est vue accorder, au titre du programme national de renforcement des sites d'emmagasiner, d'un projet de réalisation d'un centre de stockage d'une capacité de 1 million de quintaux (QX), en plus de 11 dépôts de proximité.

GHAZA

Le bilan s'élève à 41.252 martyrs et 95.497 blessés

Le bilan de l'agression barbare sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 41.252 martyrs et 95.497 blessés, en majorité des femmes et des enfants, a indiqué mardi, le ministère palestinien de la Santé.

Au cours de ces dernières 24 heures, au moins 26 Palestiniens sont tombés en martyr et 84 autres ont été blessés dans trois massacres contre des familles, a précisé la même source, citée par l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Des milliers d'autres victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et les



forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Un précédent bilan du ministère palestinien de la Santé faisait état de 41.226 martyrs et 95.413 blessés.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression barbare contre Ghaza, entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. I. / Agences

EL-QODS OCCUPÉE

Des colons sionistes envahissent la mosquée Al-Aqsa

El-Qods occupée - Des dizaines de colons extrémistes sionistes ont de nouveau pris d'assaut mardi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville sainte d'El-Qods occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa, citant des témoins. Selon Wafa, les colons, protégés par les forces d'occupation, ont profané la Mosquée sainte. Dans le même contexte, les forces d'occupation ont renforcé les dispositifs militaires à proximité de la mosquée, bloquant l'accès aux fidèles palestiniens. Plus de 46.293 colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa entre le 7 octobre 2023 et le 8 septembre en cours, selon Wafa. Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

R. I. / Agences

Ghaza : les conditions sanitaires se dégradent de jour en jour

NEW YORK (Nations unies) - Les conditions sanitaires se dégradent de jour en jour dans la bande de Ghaza, ajoutées à des tonnes de déchets et d'ordures non traitées et à la chaleur et aux eaux usées qui favorisent la propagation d'insectes et des rongeurs, alors que l'armée sioniste poursuit ses raids contre l'enclave palestinienne, a alerté lundi, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

« Les insectes et les rongeurs peuvent propager des maladies, menaçant la santé et le bien-être des personnes », a indiqué lundi, l'agence onusienne sur le réseau social X.

En attendant, les Palestiniens continuent de gravir les montagnes de débris. Et sur le terrain, les équipes humanitaires de l'ONU s'efforcent d'aider les familles déplacées dans les abris à les empêcher d'envahir les espaces de vie déjà surpeuplés, a ajouté l'UNRWA.

Cette alerte de l'UNRWA intervient dans un contexte de forte pénurie. Les médicaments, le chlore pour la purification de l'eau et les produits d'hygiène commencent à manquer dans l'enclave palestinienne.

« Il y a si peu d'aide qui arrive que nous ne pouvons pas répondre aux besoins de base », a indiqué le

Directeur de la planification à l'UNRWA, Sam Rose, relevant que l'agence avait dû tenter d'importer des articles isolés tels que du savon, car les kits contenant une série d'articles tels que de la lessive en poudre ont été bloqués. Avec des infrastructures de santé débordées et des conditions de vie insalubres, les agences humanitaires redoutent que ces pénuries d'articles d'hygiène compliquent la protection contre les maladies transmissibles. « Le manque d'articles d'hygiène affecte de manière disproportionnée les enfants, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli », ont fait valoir les agences humanitaires onusiennes.

« Pire encore, les établissements de soins de santé peinent à trouver le minimum de matériel de nettoyage pour protéger les patients, le personnel et les soignants contre les infections ».

Par ailleurs, les forces d'occupation sionistes continuent d'affamer et de tuer intentionnellement des civils, tandis que les défenseurs des droits de l'homme sont confrontés à d'énormes difficultés pour mener à bien leur travail pacifique, a dénoncé lundi une experte indépendante de l'ONU.

R. I. / Agences

La Chine appelle Washington à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle cesse son agression à Ghaza

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies, Geng Shuang, a exhorté les Etats-Unis à prendre des mesures tangibles pour pousser l'entité sioniste à cesser sans délai ses « opérations militaires » dans la bande de Ghaza, en proie à une agression génocidaire depuis près d'un an.

« Nous exhortons les Etats-Unis à faire preuve d'une attitude responsable et à prendre des mesures tangibles pour pousser (l'entité sioniste) à cesser ses opérations militaires sans délai, comme l'exigent les résolutions du Conseil (de sécurité), afin de donner au peuple palestinien qui souffre depuis longtemps une chance de vivre », a déclaré lundi M. Geng lors d'une séance d'information du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation au Moyen-Orient, y compris sur la question palestinienne.

Le diplomate chinois a fait remarquer qu'au cours de l'année écoulée, malgré les appels conjoints de la communauté internationale en faveur d'un cessez-le-feu et de la cessation des assassinats, l'entité sioniste n'a pas mis fin à ses opérations militaires à Ghaza, qui ont fait plus de 41.000 martyrs parmi les civils palestiniens. « C'est alarmant. Cela dépasse l'entendement », a-t-il souligné. M. Geng a mentionné qu'une analyse des faits prouve que, si les Etats-Unis n'avaient pas fait obstacle à maintes occasions, le Conseil de sécurité aurait pu adopter une résolution exigeant un cessez-le-feu dès le début de l'agression, le 7 octobre 2023.

« La Chine soutient de nouvelles actions de la part de ce Conseil pour éteindre les flammes de la guerre, atténuer la catastrophe humanitaire et ramener la paix dans la région dès que possible », a-t-il affirmé.

R. I. / Agences

DES MILLIERS DE MAROCAINS TENTENT DE REJOINDRE CEUTA

Le Makhzen se sert du malheur des jeunes pour faire pression sur l'Espagne

Fuyant la pauvreté extrême et des conditions de vie déplorables dues aux politiques despotiques du Makhzen, des milliers de Marocains ont tenté, dimanche soir, de rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta à partir de la ville de Fnideq, suscitant des interrogations sur cette marée humaine qui a déferlé à la frontière et sur la manœuvre de ce régime pour faire chanter l'Espagne.

Des vidéos diffusées par des militants marocains et des médias locaux ont montré les forces de sécurité à Fnideq (nord du Maroc) pourchassant de jeunes migrants clandestins en quête d'une vie meilleure sur l'autre rive après avoir tenté vainement de vivre dignement dans le Royaume. Selon des médias locaux, de nombreuses familles marocaines se sont rendues, tard dans la soirée de dimanche, au point de passage terrestre pour rechercher leurs proches et s'enquérir de leur sort, se demandant s'ils étaient dans des postes de police, s'ils avaient été déportés vers d'autres villes, ou s'ils avaient réussi à traverser, alors que des dizaines de jeunes continuaient de se cacher dans les montagnes attendant le moment opportun pour franchir la frontière. Les premières estimations font état de l'arrestation de près de 5.000 Marocains dans l'opération sécuritaire qui a suivi l'appel anonyme à la migration collective le 15 septembre, a déclaré à la presse le président de l'Observatoire du Nord pour la démocratie, Mohamed Benaïssa, précisant que la plupart des personnes arrêtées étaient des enfants, des mineurs et des jeunes de 20 ans. Dans un article intitulé "Le Marocain, migrant dans son propre pays", le journaliste Younès Meskine a indiqué que la migration vers Ceuta, bien plus qu'une simple quête d'opportunités économiques ou la réponse à un appel, reflète le désir qu'ont les jeunes de trouver un environnement qui leur assure la

stabilité sociale. "Ces jeunes se sentent menacés dans leur pays par l'instabilité en raison du chômage et de l'absence de perspectives claires", a-t-il écrit, estimant que "ces tentatives de migration montrent que le Maroc n'assure pas à ses enfants la protection sociale à laquelle ils aspirent : ni logement, ni travail ni prise en charge sanitaire". "Ces jeunes ne trouvent pas dans leur pays les moyens de vivre dignement, c'est pourquoi ils vont les chercher ailleurs au péril de leur vie", a-t-il poursuivi. Ce qui s'est passé dimanche soir est bien plus qu'une tentative des Marocains de fuir la misérable réalité dans le Royaume. C'est une tentative du Makhzen de faire pression sur Madrid en utilisant la carte de la migration clandestine pour qu'elle accède à ses demandes, même si elles sont contraires au droit international, estiment les observateurs, qui s'interrogent sur la marée humaine qui a déferlé à la frontière entre le Maroc et l'Espagne en réponse à un appel sur les réseaux sociaux. Il n'est pas exclu que l'arrivée de milliers de Marocains dans la zone frontalière entre le Maroc et l'Espagne soit un message du Makhzen au Gouvernement de Pedro Sanchez pour dire que toute action qui irait à l'encontre des intérêts du Makhzen, que ce soit au Sahara occidental ou ailleurs, sera suivie de vagues de migrants clandestins. Pour rendre le message encore plus clair, les forces de sécurité du Makhzen ont réprimé les jeunes qui tentaient de migrer et emprisonné plusieurs d'entre

eux pour montrer que le Maroc "protège les frontières européennes", comme l'affirment plusieurs organisations marocaines et internationales de défense des droits de l'Homme. Le Maroc avait déjà utilisé la carte de la migration clandestine contre l'Espagne, lorsque cette dernière avait accueilli le président de la République arabe sahraouie en 2022 dans un de ses hôpitaux, ce qui avait provoqué une crise avec le Maroc, suivie d'un vaste chantage ayant amené le Premier ministre espagnol à reconnaître la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. L'ancienne ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya, a d'ailleurs parlé du chantage exercé par le Maroc sur son pays pour l'amener à changer de position vis-à-vis de la question du Sahara occidental en utilisant le dossier migratoire comme moyen de pression, en plus du chantage exercé par le Makhzen à l'aide du logiciel sioniste Pegasus utilisé pour espionner les responsables, les militants des droits de l'Homme et les journalistes européens. Le Maroc utilise également les migrants africains pour faire pression sur l'Espagne et l'amener à changer ses positions en sa faveur. Les forces de sécurité marocaines avaient, rappelle-t-on, commis un effroyable massacre, le 24 juin 2022, en réprimant de manière sanglante les migrants africains qui tentaient de rejoindre l'enclave espagnole de Melilla, dont des dizaines ont été tués brutalement.

GHAZA

L'UNRWA appelle à la 2^e dose de vaccin contre la polio

L'UNRWA appelle à la 2^e dose de vaccin contre la polio aux enfants de la bande de Gaza. À cette fin, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a lancé un appel urgent, ce lundi, pour des « pauses humanitaires ». Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, environ 560.000 enfants palestiniens de moins de 10 ans ont déjà reçu leur 1^{re} dose dans le cadre d'une campagne de vaccination qui s'est déroulée du 1^{er} au 12 septembre. Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, a déclaré sur X que « l'UNRWA et ses partenaires ont vacciné des centaines de

milliers d'enfants, atteignant une couverture vaccinale de 90% ». Il a également souligné que le prochain défi consiste à fournir aux enfants leur deuxième dose d'ici la fin septembre. Lazzarini a ajouté que la première phase de la campagne de vaccination a démontré que « lorsqu'il y a une volonté politique, l'aide peut être fournie sans interruption ». Cependant, il a insisté sur la nécessité de nouvelles pauses pour mener à bien la campagne en toute sécurité. « Ce dont les habitants de Gaza ont urgemment besoin, c'est d'un cessez-le-feu maintenant », a-t-il déclaré. Les forces sionistes ont, à plusieurs reprises, bloqué des véhicules

de l'Onu transportant des vaccins et du carburant dans le cadre de leur offensive meurtrière contre Gaza. Le mois dernier, le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a appelé à un cessez-le-feu humanitaire de sept jours pour permettre la vaccination de 640.000 enfants, suite à la détection du premier cas confirmé de polio à Gaza. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une guerre dévastatrice contre Gaza, ayant causé plus de 136.000 martyrs et blessés, principalement des enfants et des femmes, ainsi que plus de 10.000 disparus, au milieu d'une destruction massive et d'une famine meurtrière.

SOUDAN

Plus de 9.500 cas de choléra, dont 315 décès, enregistrés

Plus 9.533 cas de choléra avaient été recensés au Soudan, dont 315 décès, a affirmé lundi le ministère de la Santé du pays. Il a déclaré dans un communiqué que le nombre de cas cumulés avait atteint 9.533 à la date de ce dimanche. Le ministre de la Santé, Haitham Mohamed Ibrahim, a officiellement déclaré une épidémie de choléra dans le pays le 17 août. Le ministère a attribué la propagation du choléra à la dégradation des conditions environnementales, provoquée par le conflit meurtrier et par l'utilisation d'eau impropre. Depuis le début des combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide en avril 2023, des maladies épidémiques telles que le choléra, le paludisme, la rougeole et la dengue se sont également propagées, provoquant des centaines de décès.

ETATS-UNIS

Un gazoduc prend feu au Texas

Un gazoduc a pris feu lundi dans une zone résidentielle de Houston, au Texas (sud des Etats-Unis), entraînant l'évacuation des habitants de la zone, ont indiqué les autorités locales. « Les autorités locales ont ordonné des évacuations dans les zones avoisinantes », a annoncé la ville de Deer Park, à l'est de Houston, où a eu lieu le sinistre. « Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'incendie », a-t-elle ajouté dans un communiqué. Des images d'une chaîne locale montraient une gigantesque flamme sortant du pipeline à la verticale et des voisins ont déclaré avoir entendu une explosion avant l'incendie. Energy Transfer, l'entreprise propriétaire, a indiqué à des médias que le gazoduc en feu « avait été isolé pour que le résidu puisse se consumer en toute sécurité » sans donner d'estimation de temps nécessaire à la combustion complète. Pour les autorités locales, cela pourrait durer plusieurs heures.

Amoura signe son retour au VFL Wolfsburg



Amoura signe son retour au VFL Wolfsburg après une convalescence de plusieurs semaines en raison d'une blessure au genou.

L'international algérien, Mohamed Amine Amoura, qui était contraint à une convalescence durant plusieurs semaines en raison d'une blessure au genou, manquant ainsi l'entame du championnat de Bundesliga avec le VFL Wolfsburg et également les 2 premiers matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025) avec l'équipe nationale, a finalement fait ses débuts avec son nouveau club.

En effet, l'international algérien s'est illustré dès sa première apparition officielle sous le maillot vert et blanc des Loups. Entré en début de seconde période face à l'Eintracht Francfort, pour le compte de la 3e journée de la Bundesliga, alors que son équipe était menée 1-0, Amoura a été appelé à dynamiser l'attaque. Il s'est rapidement distingué en créant plusieurs opportunités dangereuses pour son équipe.

L'un des moments clés de son match a été sa première passe décisive dans le championnat allemand. À l'issue d'une belle action collective, et situé sur le flanc gauche, il élimine un défenseur avant de délivrer une passe précise à Ridle Baku, qui conclut avec une superbe frappe enroulée, inscrivant un but permettant à Wolfsburg de remettre les pendules à l'heure. Cette action a mis en valeur les qualités techniques et la vision de jeu d'Amoura, démontrant sa capacité à faire la différence, même après une longue indisponibilité qui l'avait éloigné de la totalité de la préparation d'avant saison. Néanmoins en dépit du rendement satisfaisant et de la passe décisive de l'attaquant algérien, Wolfsburg n'a pas su conserver le point du nul. L'Égyptien Omar Marmoush, auteur d'un doublé, a redonné l'avantage à l'Eintracht Francfort en transformant un penalty, six minutes après l'égalisation, scellant ainsi la défaite de Wolfsburg. Même avec cette défaite, l'entraîneur Ralph Hasenhüttl place beaucoup d'espoir en Amoura, le voyant comme un élément clé pour son équipe. Dans une récente déclaration, il a exprimé sa confiance en son nouveau joueur, soulignant l'impact immédiat de l'ancien attaquant de l'Union Saint-Gilloise: «Amoura n'a pas encore tout réalisé, mais grâce à sa capacité de dribble et sa vitesse, il nous offre de nombreuses options. Je suis convaincu qu'il apportera encore plus à l'avenir.» Malgré la défaite face à l'Eintracht Francfort, les débuts d'Amoura en Bundesliga sont encourageants. L'enfant de Tahir (Jijel) a montré qu'il pouvait véritablement renforcer l'effectif de Wolfsburg. Ses débuts prometteurs laissent entrevoir une aventure fructueuse pour le Fennec, bien décidé à s'imposer dans son nouveau club et dans un championnat de très haut niveau.

MCA-US Monastir samedi prochain au stade de Douera



MCA-US Monastir samedi prochain au stade de Douera « Chahid Ali Ammar dit Ali la Pointe ».

Le nouveau stade de Douera, baptisé du nom du « Chahid Ali Ammar dit Ali la Pointe », est désormais fin prêt pour accueillir les rencontres du MCA, a commencer par le derby maghrébin face aux tunisiens de l'US Monastir, prévu ce samedi.

Le coup d'envoi de cette manche retour du second tour préliminaire de Ligue des champions d'Afrique a été fixé à 20h. L'annonce a été faite hier par le club champion d'Algérie en titre dans un communiqué.

« Le président du Conseil d'administration (CA) Mohamed Hakim Hadj

Redjem, s'est déplacé ce lundi au stade de Douera pour inspecter cette enceinte et s'arrêter sur les derniers préparatifs en vue du match face à l'US Monastir prévu samedi. Le premier responsable du club était accompagné du directeur général Rachid Redjradj, du manager général Mohamed Khezrouni, et du membre du CA Rafik Balamane. Les membres du CA ont pu constater sur place que le stade est prêt à accueillir l'équipe dans les meilleures conditions, et garantir du confort aux supporters », a indiqué le « Doyen. De ce fait, le président du CA tient à « remercier tous ceux qui veillent à la gestion de ce stade, qui constitue un grand acquis pour le MCA et le sport algérien en général », conclut le communiqué.

Doté d'une capacité de 40.000 places,

le stade de Douera (Ouest d'Alger) a été inauguré le mercredi 3 juillet dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Son exploitation a été attribuée le 8 août 2021 au club de la capitale qui avait fêté cette année-là, le 100e anniversaire de sa création, selon le décret présidentiel n 23-385 du 15 Rabie Ethani 1445 correspondant au 30 octobre 2023, paru au Journal officiel N.69, rappelle t-on. De son côté, le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien dans cette prestigieuse épreuve continentale, disputera le match retour du 2e tour préliminaire face à l'AS Douanes (Burkina- Faso) ce vendredi (18h) au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Pour rappel, le Chabab tout comme le Mouloudia, avaient perdu lors des match aller sur le même score (1-0).

La 8^e édition du CHAN aura lieu en février 2025 dans 3 pays

La 8e édition du CHAN aura lieu en février 2025 dans 3 pays, a annoncé lundi à Nairobi le président de la Confédération africaine de football (CAF). Comme la Coupe d'Afrique des nations (CAN), le CHAN va être décalé comme lors des 2 précédentes éditions : prévu initialement en 2024 le tournoi aura donc lieu en 2025 du 1er au 25 février.

« Le calendrier du football africain est congestionné », a justifié Patrice Motsepe, au sortir d'un comité exécutif de la CAF qui s'est tenu lundi à Nairobi. 2 ans avant la CAN 2027, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda vont donc avoir l'occasion de s'offrir une belle répétition.

« Les éliminatoires auront lieu entre octobre et décembre », a annoncé le Camerounais Seidou Mbombo Njoya, quatrième vice-président de la CAF. Les premières qualifications démarrent entre le 21 et le 27 octobre 2024.

La nouveauté au CHAN : les sélections pourront désormais faire appel à n'importe quel joueur évoluant sur le



continent africain alors qu'avant, seuls les joueurs des championnats locaux étaient éligibles.

En marge de la réunion du comité exécutif, le président de la CAF en a profité pour faire une visite des trois stades (Kasarani, Nyayo et Talanta) qui devront accueillir la CAN 2027 au Kenya.

« Nous nous engageons à ce que Kasarani et Nyayo soient prêts d'ici la fin de cette année pour le Championnat d'Afrique des Nations

(CHAN) en 2025, tandis que le stade Talanta Sports City sera achevé d'ici décembre 2025

pour la CAN 2027", a promis le président du Kenya William Ruto qui a accordé une audience à Patrice Motsepe.

La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par la Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b) en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

ENQUÊTES CRIMINELLES
VICTORINE 18 ANS : LA MORT AU BOUT DU CHEMIN
(1/2)



20h10



Le meurtre de Victorine Dartois a bouleversé la France. En septembre 2020, dans la commune de Villefontaine, en Isère, Victorine, une jeune femme de seulement 18 ans, rate son bus et décide de traverser les bois pour rentrer chez elle à pied. Malheureusement, elle ne parviendra jamais à destination : son corps sera découvert deux jours plus tard dans le lit d'un ruisseau, caché par la végétation. Grâce à un témoignage crucial, un suspect est arrêté deux semaines après le drame. Il s'agit de Ludovic Bertin, 25 ans, habitant à 800 mètres de la maison de la victime.

GOOD DOCTOR
UN PEU D'INTIMITÉ



20h10



Shaun, Dominick et Asher s'occupent de Cameron, 38 ans, atteint d'une forme précoce de la maladie d'Alzheimer, qui a eu un accident de voiture. Sa femme, Gilly, est enceinte, mais elle craint que s'occuper de lui et du bébé ne soit trop lourd pour elle. Pendant ce temps, Jordan, Jared, Park et Charlie essaient de trouver un moyen d'aider Nathan, un ami de la chorale de l'église de Jordan, dont il craint que l'audition ne soit affectée par l'ablation d'une tumeur cérébrale bénigne. La mère de Lim, Eileen, lui rend une visite surprise. Glassman propose à Lim d'emmener sa mère faire des courses...

L'ECLIPSE



20h10



Johanna Croiset découvre une couverture avec le sang de Nour dessus dans une benne près de la station-service où s'est saoulé Quentin Germain. Alors que les enquêteurs pensent tenir leur coupable, un rebondissement inattendu rebat toutes les cartes : la couverture a été déposée dans la benne durant la garde à vue de Quentin. En fouillant dans la chambre de sa fille Angèle, Johanna découvre son carnet intime. Elle y découvre son amour pour Luca et sa haine de Nour. Peu de temps après, les analyses effectuées sur la couverture font apparaître l'ADN de Luca...

ALF
C'EST PAS ROMANTIQUE, ÇA !



20h05



Willy sort voir une comédie musicale seul car Kate préfère rester à la maison pour garder un œil sur Alf, mais celui-ci se demande si le couple ne traverse pas une période difficile. Ce sentiment est renforcé lorsqu'un désaccord émerge entre les deux au sujet des vacances au ski de Lynn. Inquiet, Alf pense qu'ils sont sur le point de divorcer et met tout en œuvre pour ranimer la flamme de la passion. Après un dîner romantique qui tourne au vinaigre, l'extraterrestre passe à la vitesse supérieure et convainc Lynn et Brian de l'aider à recréer le jour de leur lune de miel.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

PREMIÈRE ANNÉE



19h55



Antoine entame sa première année de médecine pour la troisième fois. Benjamin arrive directement du lycée, mais il réalise rapidement que cette année ne sera pas une promenade de santé. Dans un environnement compétitif violent, avec des journées de cours ardues et des nuits dédiées aux révisions plutôt qu'à la fête, les deux étudiants devront s'acharner et trouver un juste équilibre entre les épreuves d'aujourd'hui et les espérances de demain.

LA GRANDE LIBRAIRIE



20h05



Donner l'envie et le plaisir de lire, telle est l'ambition du journaliste. Cette émission, diffusée depuis 2008, est la plus prescriptrice de livres. Portraits, tête-à-tête, carte blanche donnée à un libraire qui présente ses derniers coups de cœur... Augustin Trapenard passe en revue l'actualité littéraire en compagnie de ses invités. En public et en direct, il reçoit plusieurs auteurs, français ou étrangers, venus parler de leurs œuvres. Dès le lendemain, l'émission est désormais disponible en podcast sur cinq plateformes.

LE GOLDEN BACHELOR



20h10



Landry a 60 ans. Après des années à avoir géré son entreprise et ses trois enfants, ce père de famille, veuf, souhaite retomber amoureux et ressentir les émois des débuts d'une relation. Il rencontre ainsi 20 femmes de son âge, prêtes elles aussi à vivre une belle histoire d'amour. A la fin de cette première soirée de rendez-vous romantiques, il devra déjà choisir les quinze soupirantes avec lesquelles il souhaite poursuivre l'aventure. Régulièrement dans l'émission, Landry donnera une rose à ses Bachelorettes préférées. Celles-ci pourront les accepter ou les refuser...

CASTLE
LA CIBLE



20h05



Castle et Becket enquêtent sur la mort d'un jeune homme s'étant fait écrasé par un camion. Selon un témoin, la victime tirait sur le véhicule qui l'a tué. La victime, Hasim Farouque, était un étudiant saoudien qui avait récemment été la cible d'accusations d'agression. Dans son appartement, les enquêteurs font une découverte surprenante : une caméra de surveillance de pointe et de nombreuses armes. Castle découvre alors que Hasim faisait partie de l'armée saoudienne et qu'il était financé par le gouvernement de son pays.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:59
Dohr	12:42
Asr	16:11
Maghreb	18:50
Icha	20:14

L'AGENCE ESPAGNOLE EFE RÉVÈLE

LE MAKHZEN POUSSE LES JEUNES MAROCAINS AU SUICIDE

De nombreux jeunes marocains tentent de fuir en masse vers le territoire espagnol, parfois au péril de leur vie, pour échapper à la misère et au chômage qui les rongent mais aussi pour des raisons liées à la corruption qui gangrène le royaume, selon une enquête réalisée par l'agence espagnole EFE auprès de migrants qui ont tenté, dimanche dernier de rejoindre Ceuta à partir de la ville de Fnideq.

L'agence EFE a cité, dans son enquête, le témoignage du jeune Adam, âgé de 17 ans, qui s'est joint à l'appel viral lancé sur les réseaux sociaux pour entrer massivement à Ceuta dimanche.

Selon EFE, ce Marocain fait partie des milliers de personnes qui essayaient d'entrer à Ceuta dimanche dernier par la zone de la barrière frontalière connue sous le nom de Finca Berrocal.

D'après une récente enquête du Baromètre arabe, 55 % des jeunes Marocains âgés de 18 à 29 ans ont envisagé d'émigrer, principalement pour des raisons économiques, mais aussi pour des raisons liées aux possibilités d'éducation et à la corruption

sévissant dans le royaume. Lors des arrestations de dimanche et aux premières heures de lundi matin, des affrontements ont éclaté entre les migrants, qui ont même jeté des pierres sur les forces de l'ordre sur le chemin de la frontière et dans les rues de Fnideq, causant des dégâts matériels, selon l'agence de presse espagnole.

« C'est le chaos, à la frontière il y a eu une grêle de pierres lancées par les migrants depuis les collines autour du poste frontière de Tarajal. Les chauffeurs de taxi qui se trouvaient là ont été contraints de fuir l'endroit », a déclaré un des chauffeurs de taxi de la frontière.

Les événements de dimanche soir ne sont pas nouveaux et rappellent, entre autres, l'effroyable massacre commis le 24 juin 2022 par les autorités marocaines qui avaient réprimé de manière sanglante des migrants africains qui tentaient de rejoindre l'enclave espagnole de Melilla, dont des dizaines ont été tués brutalement, un massacre qui avait provoqué un tollé international. Et selon des observateurs, ce qui s'est passé, dimanche soir, est bien



plus qu'une tentative des Marocains de fuir la misérable réalité dans le

Royaume. C'est une tentative du Makhzen de faire pression sur Madrid en utilisant la carte de la migration clandestine pour qu'elle accède à ses demandes, même si elles sont contraires au droit international.

Il n'est pas exclu que l'arrivée de milliers de Marocains dans la zone frontalière entre le Maroc et l'Espagne soit un message du Makhzen au gouvernement de Pedro Sanchez pour dire que toute action qui irait à l'encontre des intérêts du Makhzen, que ce soit au Sahara occidental ou ailleurs, sera suivie de vagues de migrants clandestins.

EL MORDJENE INTERDITE EN EUROPE

LE MINISTÈRE FRANÇAIS DE L'AGRICULTURE S'EXPRIME

La pâte à tartiner algérienne El Mordjene Cebon, rendue populaire par les réseaux sociaux, notamment TikTok, a été interdite d'importation dans l'Union européenne. L'interdiction a été confirmée, ce mardi 17 septembre, par le ministère français de l'Agriculture. La décision d'interdire El Mordjene dans l'UE est fondée sur le règlement n°2202/2292 de l'UE, concerne notamment les produits alimentaires contenant des dérivés de lait. Cela a conduit à la retenue de la dernière cargaison de la pâte à tartiner au port de Marseille (sud de la France), le 13 septembre. Cette interdiction a provoqué des réactions, notamment de Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection des consommateurs (Apoc). Il pense que cette mesure vise à protéger les marques européennes, comme Nutella, face

à la concurrence d'El Mordjene. Il estime que les normes ont été appliquées de manière opportuniste, alors que le produit circulait librement avant de devenir populaire.

Les consommateurs en France, où El Mordjene, fabriquée par l'entreprise algérienne Cebon, était très apprécié, ont exprimé leur frustration après l'épuisement des stocks dans les magasins.

Le ministère français de l'agriculture, cité ce mardi 17 septembre par l'AFP, a confirmé l'interdiction dans l'Union européenne du produit algérien. Le ministère français a annoncé qu'une enquête est en cours pour comprendre comment il a pu se retrouver sur le marché.

« L'Algérie ne remplissant pas l'ensemble des conditions nécessaires pour permettre à

un pays tiers d'exporter vers l'Union européenne des marchandises contenant des produits laitiers destinés à la consommation humaine dans le respect des exigences européennes en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments, l'importation de cette marchandise n'est pas autorisée par le cadre réglementaire applicable », selon le ministère français.

Annonçant l'ouverture d'une enquête « afin de déterminer les mécanismes de contournement qui ont pu permettre jusqu'à présent la mise sur le marché de cette marchandise », la même source indique : « Deux envois (de pâte à tartiner El Mordjene Cebon, NDLR) sont actuellement bloqués dans les postes de contrôle frontaliers français ». Selon l'AFP, le géant français de la distribution Carrefour avait annoncé jeudi dernier vouloir « commercialiser la fameuse pâte à tartiner El Mordjene Cebon d'ici deux à quatre semaines », contrairement à d'autres enseignes telles qu'Auchan, Aldi, Casino et Lidl, qui ne l'ont pas intégré à leurs rayons.

Les autres acteurs de la grande distribution, dont le leader E.Leclerc et le N.3 Intermarché, n'ont pas répondu.

La pâte à tartiner algérienne El Mordjene fait l'objet d'une importante couverture médiatique à la suite de recommandations par des comptes influents sur les réseaux sociaux. En France, souligne la même source, le leader du secteur est de loin le Nutella, produit par Ferrero, qui détient plus des trois quarts du marché des pâtes à tartiner chocolatées en grandes surfaces, selon des données de la fédération du secteur (FCD).

Ferrero a indiqué à l'AFP avoir vendu l'an dernier « près de 90 millions de pots de Nutella en France », soit un peu moins de trois (2,85) chaque seconde.



ACCIDENTS DE LA ROUTE

Sept morts et 177 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 177 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 02 décès et 7 blessés et ce, suite à deux accidents de la circulation, note la même source.

Durant la même période, la Protection civile a enregistré le décès de deux personnes par noyade (une en mer et une autre dans les points d'eau) dans les wilayas d'Annaba et de Skikda, et le sauvetage de 87 autres dont 6 évacuées vers les hôpitaux.

Les mêmes secours ont enregistré dans la wilaya de Constantine le décès de 2 personnes âgées de 48 et 49 ans, suite aux travaux de creusement au niveau de la RN-27 dans la commune de Hamma Bouziane.

Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a procédé à l'extinction de 17 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.